LOIRE/HAUTE-LOIRE

PAGE 11

Stress chez les nounous : « On n'a pas attendu l'attaque d'Annecy pour avoir peur »

LA TRIBUNE
Le Progrès
ebra GROUPE
ROANNAIS | 42A
Samedi 17 juin 2023
1,30 €

ALERTE INFO
Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?
0 800 07 68 43 Service & appel gratuits
LPRFILROUGE@leprogres.fr

POUR RECRUTER DES SALARIÉS

L'opération séduction de Roannais Agglo

Roannais Agglomération a voulu communiquer autour d'une thématique bien définie : la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Objectif : faire la preuve d'un territoire vertueux pour attirer de nouveaux salariés dans le bassin roannais. Photo Progrès/Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE

PAGES 18 ET 19

ROANNE

Mobilisation à l'école du Mayollet pour dénoncer les conditions d'apprentissage

PAGE 20

HAUSSE DES PRIX

La grande distribution se lance dans la guerre des prix bas

Face à l'inflation, les grandes enseignes s'adaptent. Photo SIPA/ISA HARSIN

PAGES 2 ET 3

NANDAX

Une association pour soigner Liv, atteinte d'une maladie très rare

PAGE 25

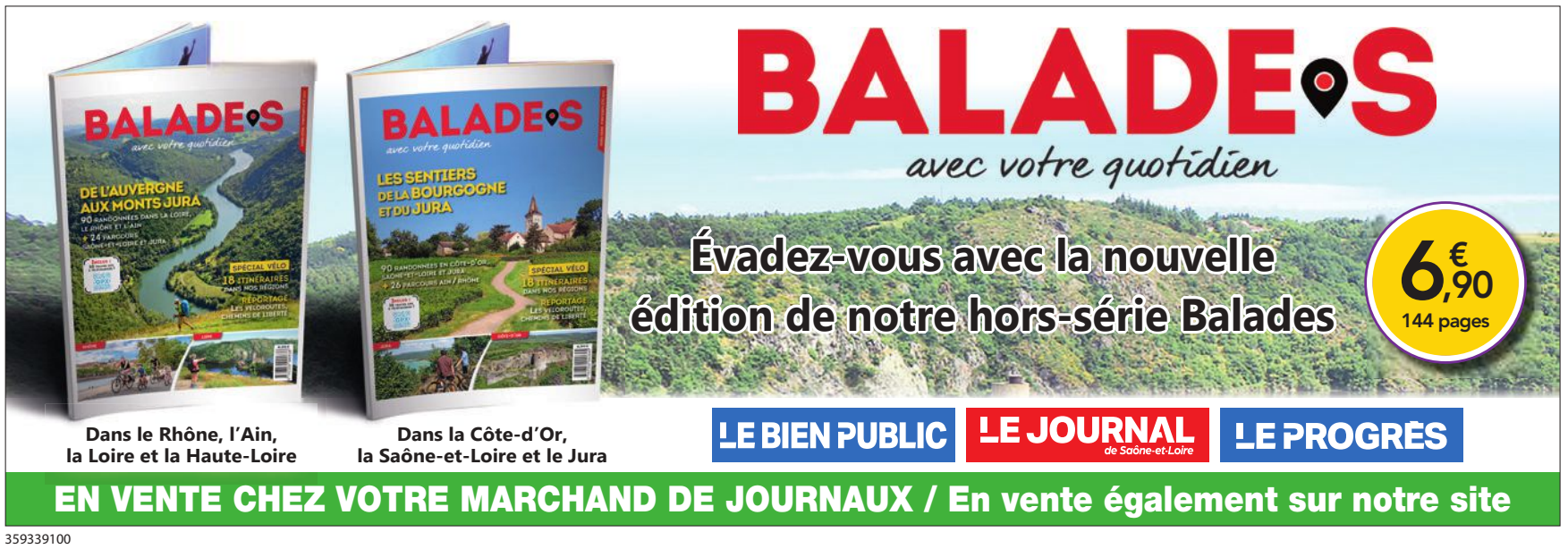

PEFC 10-31-3546
BAC DE TRI JOURNAL
IMPRIM'VERT
3 782788 701306 06170
359339100

ROANNAIS

Roannais Agglo joue la carte vertueuse pour attirer des salariés

Roannais Agglomération a accueilli ce jeudi une dizaine de journalistes autour d'une thématique bien définie : la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Objectif : faire la preuve d'un territoire vertueux pour attirer de nouveaux salariés dans le bassin roannais.

3 217. C'est le nombre d'offres d'emploi non pourvues sur le bassin de Roannais Agglomération. Yves Nicolin ne les a probablement pas comptées une à une, mais il a visiblement pris soin d'en vérifier le décompte exact ce jeudi 15 juin. Juste avant de rencontrer la dizaine de journalistes représentant différents médias locaux et nationaux conviés pour un voyage de presse à Roanne sur la thématique de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Yves Nicolin, président de Roannais Agglomération, veut attirer des salariés à Roanne. Photo Progrès/Kevin TRIET

Un taux de chômage de 6 % (contre 7,1 % dans la Loire)

Car c'est bien à cette problématique du recrutement que le président de Roannais Agglomération souhaite répondre en investissant dans cette opération de communication en direction de la presse. En effet, pour Yves Nicolin, 3 217 offres d'emplois non pourvues, c'est trop et cela représente un frein pour le développement des entreprises locales ainsi qu'un potentiel obstacle à l'implantation de nouvelles entreprises.

« Depuis cinq ans, Roannais Agglomération vit une aventure à l'exact opposé de ce qui faisait les gros titres il y a deux décennies, c'est-à-dire les plans sociaux, la désindustrialisation etc. Aujourd'hui, notre dynamique démographique est excellente, nous avons gagné 600 habitants entre 2020 et 2021 et nous attirons de nombreuses entreprises grâce à une politique d'attractivité forte », explique l'élu se targuant d'avoir pu afficher juste avant le Covid, le plus grand nombre d'implantations d'entreprises de la toute la région Auvergne/Rhône-Alpes. Un exploit qu'il espère renouveler dans le classement 2022 (qui n'a pas encore été établi), ou tout du moins, dit-il, « s'en approcher en apparaissant dans le trio de tête ».

Résultat de ces nombreuses arrivées d'entreprises, conjuguées au développement des entreprises endogènes : un taux de chômage de 6 % (contre 7,1 % dans la Loire au dernier trimestre 2022 selon l'Insee), taux en deçà duquel Yves Nicolin estime qu'il devient de plus en plus difficile de descendre.

La qualité de vie au travail et les engagements sociétaux, des leviers de recrutement

Le territoire doit donc recruter plus largement et attirer de nouveaux salariés. En mettant en avant ses atouts, notamment sa qualité de vie, son tourisme, sa gastronomie etc, mais aussi la performance de ses entreprises. Notamment en matière de RSE. La qualité de vie au travail et les engagements sociétaux des entreprises (environnementaux et sociaux) représentent en effet aujourd'hui des leviers de recrutements majeurs.

Alors, pour convaincre et montrer les bonnes pratiques des entreprises du Roannais, la communauté d'agglomération a concocté une journée bien remplie aux journalistes qui avaient fait le déplacement, dont un certain nombre depuis Lyon. Au programme : les visites des entreprises Pralus, Passot Innovation et Révillon, ainsi qu'une conférence proposée par la CCI de Roanne sur la thématique justement pensée pour l'occasion, « la RSE, levier d'attractivité des PME et des territoires ».

Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE

REPÈRE

Roannais Agglomération, bientôt territoire à mission ?
Yves Nicolin le reconnaît, il ne sait pas encore quand ni comment. Après Montpellier qui a lancé les grandes manœuvres il y a quelques mois, le Roannais porte l'ambition de devenir le deuxième « territoire à mission » français. Contrairement aux « entreprises à mission » dont le contour est désormais bien connu, le label « Territoire à mission » n'a pas (encore) vraiment d'existence officielle. « Nous nous engagerons sur des objectifs en co-construction avec les acteurs du territoire mais pour l'instant, tout reste à construire. Nous savons juste que nous disposons déjà d'un certain nombre d'initiatives bien avancées, notamment dans le cadre de notre labellisation Territoire à Energie Positive ».

Un Village de l'insertion et de la formation dans les anciens locaux de l'AFPA

L'accord a été trouvé ce mercredi après plusieurs semaines de négociations avec l'Etat, propriétaire des lieux. Roannais Agglomération va racheter les 8,500 m² de bâtiments de l'ancien site AFPA à Roanne, situés sur trois hectares au Polygone, pour 1,7 million d'euros. L'ambition : créer un village de la formation et de l'insertion. Celui-ci pourrait accueillir sur un même site des centres de formation déjà présents sur le territoire et permettre la création de nouvelles filières de formation. Notamment des formations courtes permettant de mettre à niveau rapidement les compétences des actifs du territoire. « Sur nos 6 % de chômage, je pense que la moitié ne peut pas revenir à l'emploi dans un avenir proche en raison de différentes problématiques. En revanche, pour l'autre moitié, il s'agit d'un problème d'adéquation des compétences avec les besoins. Nous souhaitons intervenir sur ce point », précise Yves Nicolin. Roannais Agglomération finance actuellement une étude, réalisée par la CCI et menée auprès des entreprises afin d'évaluer les besoins attendus en termes de compétences et de formation.
Ce projet, qui pourrait aboutir d'ici trois ans, affiche un budget global d'au moins 12 millions d'euros comprenant l'acquisition des bâtiments, les importants travaux de rénovation, la construction d'espaces de restauration et d'internat, d'ateliers etc.

On arrête de râler chez Révillon !

Le fabricant roannais de papillotes s'est doté d'une charte RSE couvrant tous les piliers du sujet. Et notamment celui du bien-être des salariés. Chez Révillon, les journalistes qui espéraient découvrir les secrets de fabrication de la fameuse papillote chocolatée sont restés sur leur faim : la visite des ateliers de production n'était pas au programme. En revanche, le pétillant duo Séverine Missire (chargée de développement RH)/Céline Soubagne (coordinatrice RSE) a su attiser l'intérêt de la délégation presse par les initiatives de Révillon en matière de RSE. Dont certaines plutôt originales.

Un détachement d'une demi-journée par an, rémunérée, est proposé aux salariés souhaitant aider la Banque alimentaire. Photo Progrès/Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE

Réfléchir avant de... rouspéter

Par exemple, le déploiement depuis 2018 pour les salariés volontaires, de la méthode « J'arrête de râler au boulot » mise au point par une coach et une DRH. C'est une collaboratrice de Révillon qui avait découvert la méthode sur son temps personnel et qui en avait fait la proposition à son employeur. Depuis 2018, celle-ci a déjà formé une cinquantaine de salariés de Révillon : en synthèse, il s'agit de travailler sur soi avant de chercher des raisons de rouspéter sur son collègue de travail. Une méthode qui se traduit par un petit bracelet de couleur qui doit rester au même poignet le plus longtemps possible, mais en changer dès qu'une ralerie survient. Une initiative qui, aux dires de Séverine Missire, semble avoir porté des fruits très intéressants sur la qualité de vie au travail des salariés qui ont bénéficié de la formation.

Un film pour sensibiliser au handicap

La filiale du groupe Savencia qui emploie 280 collaborateurs à Roanne et 240 saisonniers au pic de la campagne de Noël, a également réalisé, l'année dernière, un film interne autour du handicap.

Plusieurs collaborateurs porteurs de handicap ont accepté de s'y afficher et d'expliquer leur handicap, parfois non visible, aux autres salariés.

A ces initiatives, s'ajoute un travail sur la polyvalence des collaborateurs afin de leur permettre de monter en compétences : des équipes de production partent ainsi épauler les équipes commerciales lors du rush des implantations des ilots de papillotes avant Noël. Ou encore un soutien régulier aux associations caritatives (Père Noël du Lundi et Petits Frères des Pauvres) et un détachement d'une demi-journée par an, rémunérée, pour les salariés souhaitant aider la Banque alimentaire.

« Nous avons une charte, baptisée « Agir en entreprise citoyenne pour rendre la gourmandise vertueuse » que nous essayons de faire vivre par différents leviers », résume Séverine Missire et Céline Soubagne.

Pralus se veut bon pour les papilles et pour la planète

Ce n'est pas François Pralus, mais son fils Hugo 31 ans, qui nous fait faire le tour du propriétaire. Le « boss », comme le désigne en souriant son fils, lorsque celui-ci passe la tête quelques minutes au détour d'un atelier, est occupé sur d'autres sujets nous explique-t-on. Possible. Peut-être aussi a-t-il choisi de se mettre volontairement en retrait pour laisser un peu plus d'espace médiatique à son fils, relève solide sur lequel il pourra compter le moment venu. La mission d'Hugo : montrer aux médias présents combien les entreprises roannaises en général, et Pralus tout particulièrement évidemment, s'impliquent dans une démarche RSE.

Hugo Pralus, relève de la maison éponyme. Photo Progrès/Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE

A fond sur le bio

Une mission qui semble particulièrement plaire au trentenaire qui, justement, a insufflé une nouvelle dynamique sur ce sujet ces dernières années. Par exemple, alors que la maison qui fabrique la fameuse Praluline (entre 400 et 1 200 brioches sortent quotidiennement des fourneaux roannais) et le célèbre chocolat Pralus, avait arrêté la fabrication de glaces il y a plusieurs années. Elle s'y est remise l'année dernière. Mais avec un positionnement clair : uniquement des glaces bio.

Pour ses chocolats également, le bio a été réactivé. Il n'est pas encore généralisé mais il est majoritaire. « Nous avons pour le moment 5/6 crûs en bio, j'aimerais avoir une gamme complète et passer un jour en 100 % bio, mais il va falloir accompagner les producteurs de la filière car cela nécessite des investissements », explique Hugo Pralus. Quant à la plantation Pralus, à Madagascar, elle est organisée en bio assure-t-il. « Nous n'avons pas demandé la certification, cela ne nous sert à rien ». Cette plantation de 17 hectares couvre environ 50 % des besoins en fèves de cacao de l'entreprise. Des études sont actuellement menées pour une extension.

Autre évolution de l'entreprise, expliquée entre deux dégustations de Praluline ou autres gourmandise Pralus : la diminution du plastique dans les packagings et la valorisation, toute récente, de la peau de fève de cacao. Cette dernière était jusqu'ici considérée comme un déchet, elle est désormais vendue à un industriel régional pour la fabrication de packagings biosourcés.

Un potager XXL

La visite s'est achevée par le potager XXL de Pralus, créé en 2017. Ce jardin en permaculture, accompagné d'un poulailler, est entretenu par deux jardiniers salariés par l'entreprise et par les collaborateurs volontaires. Tous les salariés peuvent y récolter des fruits et des légumes gratuitement, ou venir simplement faire une pétanque/barbecue en famille ou entre amis sur cet espace convivial. Tout au fond du potager, se dressent les 140 panneaux photovoltaïques installés en 2020 et fournissant 50 % de l'énergie consommée par l'entreprise.

Des investissements en cours

Du haut de ses 180 salariés (dont 60 à Roanne et 120 dans les 18 boutiques en France) et de ses 25 millions d'euros de chiffre d'affaires, la PME familiale porte de nombreux investissements actuellement. Elle vient notamment d'aménager 2 000 m² supplémentaires afin d'installer de plain-pied son atelier de production de pralines, évitant ainsi aux collaborateurs de nombreux allers et retours entre les étages (investissement de 500 000 euros dans le bâtiment et le matériel).
A noter également, un investissement de 200 000 euros dans un fournil pour Ulysse, le frère d'Hugo, nouvellement reconverti dans la boulangerie et qui vend actuellement son pain aux Halles Diderot. Pralus vient d'ailleurs d'acheter une boulangerie à Lyon, dans lequel officiera Ulysse après d'importants travaux de rénovation.

La fabrication des napolitains rapatriée
Environ 1,5 million d'euros va par ailleurs être injecté dans les prochains mois pour l'ouverture de trois nouvelles boutiques : à Paris, à Aix-les-Bains et à Valence.
Enfin, la manufacture Pralus a également dépensé, tout récemment, 500 000 euros dans l'acquisition d'une nouvelle ligne de production. Celle-ci doit lui permettre d'automatiser certaines étapes de la production de ses fameuses « barres infernales », ses immenses barres chocolatées que tous les fans de Pralus dévorent plus ou moins rapidement (plutôt plus que moins en général, soyons honnêtes !).
Elle doit aussi lui permettre de réintégrer en interne la production de ses napolitains qui était jusqu'ici sous-traitée à une entreprise parisienne. Pralus fournissait le chocolat mais ne fabriquait pas le napolitain. Ce sera bientôt le cas… dès que le problème électrique rencontré par cette énorme machine, flambant neuve, sera réglé par son fabricant italien. « Très vite j'espère ! », soupire Hugo Pralus, visiblement exaspéré par cet investissement non fonctionnel depuis plusieurs mois.

Passot Innovation : des objets publicitaires plus propres

La PME du Coteau est positionnée sur les objets publicitaires et les gobelets pour l'événementiel. Elle est engagée sur une feuille de route vertueuse.

Choisir une entreprise spécialisée dans l'importation et la fabrication d'objets publicitaires comme exemple dans le cadre d'un voyage de presse sur la RSE roannaise pourrait sembler un peu décalé, voire un brin provocateur tant ce secteur subit une image dégradée, remise sur le devant de la scène à chaque passage de la caravane du Tour de France : objets jetables inutiles, du plastique à tous les rayons et des produits à bas coût massivement venus d'Asie.

L'entreprise Passot fabrique 7 millions de gobelets réutilisables par an. Photo Progrès/Stéphanie GALLO-TRIOULEYRE

L'entreprise s'est refusée à vendre « des stylos jetables qui n'écrivaient pas »

Mais en réalité, c'est exactement ce dont veut se détourner la PME familiale Passot Innovation (44 salariés ; CA 2022 : 7,5 millions d'euros), créée en 1962 et au sein de laquelle sont actuellement associés trois frères Passot. Depuis toujours, l'entreprise s'est refusée à vendre « des stylos jetables qui n'écrivaient pas », assure ainsi Bertrand Passot et « a toujours cherché à limiter son impact environnemental en ne proposant que des objets utiles ».

L'entreprise veut désormais changer de braquet. Elle vient de recruter une personne en charge de la RSE, via le GEPARO (groupement d'employeurs) et se lance dans la réalisation de son bilan carbone, démarche contraignante et encore peu développée dans les entreprises de cette taille. Ce bilan carbone lui permettra dans un second temps d'identifier les pistes les plus prometteuses pour réduire rapidement ses émissions polluantes.

Passot Innovation est boostée dans cette initiative par sa participation, l'année dernière, au « Grand Défi des entreprises pour la planète », une démarche qui visait à réunir 150 entreprises françaises pour établir 100 propositions concrètes afin d'accélérer la transition écologique. La petite entreprise du Coteau était la seule participante de la Loire. « Nous avons été formés par une trentaine d'experts pour monter en compétence sur le sujet, avant de pouvoir proposer des solutions pertinentes », raconte Marie Thivoyon, responsable de la création et, depuis un an, chargée de la transition écologique. « Parmi ces 100 propositions, nous avons décidé d'en appliquer une immédiatement, c'est la formation des collaborateurs sur les questions environnementales car cela nous paraît incontournable pour avancer ».

L'entreprise avait aussi procédé à plusieurs investissements, notamment pour le relamping intégral de ses bâtiments. Un investissement accompagné par Edel 42 et soutenu par Roannais Agglomération.

Des gobelets réutilisables par millions

Passot Innovation est assez atypique sur son marché de l'objet publicitaire : elle importe certes, mais elle produit aussi beaucoup en interne au Coteau. Avec une gamme de réalisations assez large : de l'injection plastique à l'impression pour des produits 100 % conçus sur place.
Par exemple, ces 7 millions de jetons de caddies promotionnels produits chaque année dans l'usine. Ou ces 7 millions de gobelets qu'elle fabrique elle-même (dont certains avec du plastique biosourcé) et qu'elle imprime aux couleurs de ses clients selon plusieurs technologies. Ou encore ces pots à crayon.

Pousser les murs ?
Elle connaît une croissance importante depuis 2017, date à laquelle elle s'était positionnée sur le marché de l'événementiel, en plus du marché de l'objet publicitaire. Les commandes de gobelets en plastique réutilisables ont explosé. À tel point qu'elle doit investir pour suivre le rythme. Une nouvelle ligne de production de gobelets (700 000 euros d'investissement) doit arriver en septembre prochain, assortie du recrutement d'au moins trois personnes. La PME réfléchit par ailleurs à pousser les murs pour accueillir ses nouveaux outils de production.